

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS
Maison de Pays
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 29
Votants : 28
Pour : 28

L'an deux mille huit, le 16 mai, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José Daniel, Président.

Date de convocation : 9 mai 2008

PRESENTS : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Bernard BESLIN, Michel MARCHAL, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Michel CARRIERE, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Marie-Line BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Viviane GRELLETY, Denis BEAUVIE, Alain DELAYRE, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Patrick BECHEREL, Thierry PIMOUGUET, Michel LIGNAC.

ABSENTS : Eric VIERO

Secrétaire de séance : Claude CHASTENET

OBJET :

**Parking cimetière
Saint Avit Senieur**

Le Président rappelle que le 24 février 2007 et le 28 avril 2007 le Conseil Communautaire, s'est prononcé favorablement pour la vente du terrain nécessaire à la Commune de Saint-Avit-Senieur pour la réalisation du parking à proximité du cimetière.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Confirme** la vente du terrain situé à Saint-Avit-Senieur « Le Pouget » référencé au cadastre section B n°2434 d'une superficie de 3 984 m², à la commune pour la réalisation du parking à proximité du cimetière.
- **Fixe** le prix de vente conformément à l'estimation réalisée par le service des domaines le 4 mai 2007, à **0,15 €/m²**.
- **Précise** que l'acte notarié devra inclure une servitude de passage pour deux autres terrains à construire appartenant à la CCPB.
- **Rappelle** que les frais de notaire restent à la charge de l'acheteur.



Certifié exécutoire,
Reçu en sous-Préfecture
le : - 3 JUIN 2008

Publié ou notifié
Le : - 5 JUIN 2008

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 26 mai 2008

Le Président, José Daniel

